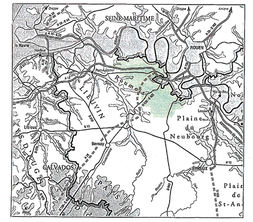
DÉPARTEMENT DE L'EURE

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT
DU ROUMOIS

SCHÉMA DIRECTEUR DU ROUMOIS

JANVIER 1997



DOCUMENTS GRAPHIQUES :

PARTI D'AMÉNAGEMENT

étude réalisée par :

GÉMO - B.HURÉ - socio-économiste - VAL DE REUIL
H. BAILLOT - architecte - urbaniste - ROUEN
A. MIGNARD - paysagiste DPLG - VAL DE REUIL

LÉGENDE :

communes d'au moins 1000 habitants ou chef-lieu de canton, comportant au moins un service et des commerces de base fixe.

zones d'activités

infrastructures projetées :

1. autoroute A 28
2. RD313 - 2 fois 2 voies
3. aménagement de l'échangeur de Maison Brûlée (A13-N138-N175)
4. amélioration de la RD80
5. réalisation de la fin du contournement de Bourgtheroulde
6. amélioration de la RD313
7. création d'un axe est-ouest - A28-A13
8. amélioration de la RD 313 - Bourgtheroulde - Elbeuf
9. aménagement du carrefour N138-RD124
10. déviation de Bourg-Achard
11. aménagement du carrefour N175-RD144

espace à vocation rurale susceptible d'accueillir habitats et activités sous réserve du respect de la qualité des paysages et de l'environnement selon les dispositions contenues dans le rapport de présentation et dans le volet paysager.

principaux espaces boisés à protéger.

ZNIEFF étendues

sites de référence à protéger

autres sites à protéger

limites du Parc Régional Naturel de BROTONNE

limites du schéma directeur

Carte n° 1811,1812,1911,1912,2011,2012
IGN Paris -1999 / Autorisation n° 43-90007